

Copie, le 18 juillet 1907.

Monsieur J. Lagier,  
Président de la Société internationale de Sauvetage  
du Lac Léman;  
Nyon.

Monsieur le Président,

En réponse à votre honorée lettre  
du 16 courant nous demandant les motifs de scission  
qui ont fait l'objet de notre détermination du 13 juillet  
que nous avons portée à votre connaissance le 15 juillet,  
les voici :

1<sup>e</sup> En 1905, il a été gracieusement offert par notre  
membre, Mr. Butat, une coupe challenge, pour être  
courue chaque année par les équipes du Petit Lac. A  
cet effet, une <sup>petite</sup> fête s'imposait et, en Août, toutes les  
Sections de Nyon à Genève inauguraient chez nous ce  
superbe don. A cette réunion fraternelle, qui a été très-  
réussie et nous rappelait notre belle solennité de 1904,  
nous nous étions faits un plaisir, un devoir même, d'in-  
viter cordialement nos principaux membres du Comité  
Central; mais, personne n'a donné signe de vie et  
aucun n'a daigné nous accuser réception de l'invitation.

2<sup>e</sup>. Cette même année, notre Section avait obtenu au  
Bouveret, un accèsit du Comité du Prix Hubert.  
Depuis le décès de ce vénérable Colonel Hubert, le pro-  
moteur de notre Section qu'il a pilotée à ses débuts,

I. Sop!

après ce premier attribut, semblait revêtir de droite  
une section de notre importance et de notre ancienneté  
car, si vous jetez les yeux sur nos comptes qui  
n'ont jamais donné lieu à une contestation, vous  
jugerez que nous ne sommes pas une quantité né-  
gligeable, et que notre comptabilité en règlement <sup>ne fait</sup> pas avoir donné lieu à une motion défavorable à  
notre égard de la part du Comité de ce Prix. Puis,  
la décision de ce Comité par laquelle il a décerné, le  
1<sup>er</sup> juillet dernier, à Rolle, ce prix à une section de  
deux années d'existence seulement, sacrifiait ainsi  
une soeur de bienoit, vingt ans, forte de cinquante-cinq  
membres, qui envoie annuellement ffs: 660.- à  
la Caixa Centrale; a fait déborder la Coupe et, le  
même jour de fête, nos sociétaires pour protester am-  
itre ce favoritisme trop frappant, en quoi ils voient  
une antipathie envers les sections du Petit lac in-  
génieral et à l'égard de Coppet en particulier, ont  
unanimement demandé l'Assemblée extraordinaire  
où a été prise, comme protestation, la grande décision  
de se séparer du giron international du Bemveage du  
Léman.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec nos  
regrets, l'affection de notre considération distinguée.

Le Président:

L.T.

Le Commissaire,

M. Portay,

Le Secrétaire-Caissier

ffs: 6

M. Matud,